



École
La Voie

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
1^{re} avril 2025, 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 1^{re} avril 2025 à la bibliothèque du 6755 avenue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Ahmed Mohamed Abouelmagd, Abdel Hakim Touhmou, Alice Yemetio Ngoula (18h20), Awatef Zaiter, Touraya Ait, Michel Chouinard, Marion Miller, Isabelle Ruest, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Kristina-Cam Nhi Nguyen, Shaiyan Rahman

ABSENTS:

Vianney Lancôt, Ridha Lahiouel, Naima Ben Lahcen

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Véronique Matteau, directrice

Maude Joyal-Legault, avocate coordonnatrice, Bureau des affaires juridiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/ VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Touhmou, déclare la réunion ouverte. Il est 18h15.

Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Woodrough que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants : 2.2 grille horaire 2025-2026 (approbation) et 2.3 grille-matières en adaptation scolaire (art dramatique)

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--------------|
| 1. Ouverture de la séance / vérification du quorum | (2 minutes) |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | (2 minutes) |
| 2.1 Suivi consultation des élèves | |
| 2.2 Grille horaire 2025-2026 (approbation) | |
| 2.3 Grille-matières en adaptation scolaire (art dramatique) | |
| 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 18 février 2025 | (15 minutes) |
| 4. Consultation des conseils d'établissements | (30 minutes) |
| • Politique sur la démocratie scolaire | |
| • Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves | |

- | | |
|---|--------------|
| 5. Sorties éducatives (approbation) | (5 minutes) |
| 5.1 Tableau des sorties éducatives | |
| 6. Suivi sur le budget | |
| 6.1 État de situation | (10 minutes) |
| 7. Calendrier scolaire 2024-2025 (modification) | (5 minutes) |
| 8. Calendrier scolaire 2025-2026 | (5 minutes) |
| 9. Points d'information/rapports | (30 minutes) |
| 9.1. Direction | |
| 9.2. Représentant du comité de parents | |
| 9.3. OPP | |
| 10. Parole au public | (10 minutes) |
| 11. Levée de la séance | |

2.1 Suivi consultation des élèves

La direction informe que ce point sera remis à la prochaine séance du CÉ.

2.2 Grille horaire 2025-2026

La direction mentionne aux membres qu'elle a traité de ce point avec les enseignants au CPEPE qui ont été sensibles aux propos des membres parents et ceux des élèves sur la durée du repas. Une proposition d'ajouter 5 minutes à la fin des classes est discutée pour ne pas affecter la durée du dîner. La grille-horaire doit être approuvée en CÉ. Il est demandé de reporter ce point au prochain CÉ pour approbation. Une demande de vote est demandée.

Résultat du vote des membres:

Pour : 8 Contre :3 Abstention : 0

2.3 Grille-matières en adaptation scolaire

Une coquille s'est glissée dans la grille-matières en adaptation scolaire. Tous les élèves auront de l'art dramatique, le code cours a été corrigé en ce sens.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU 18 février 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Ruest que le procès-verbal soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité

4. CONSULTATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- Politique sur la démocratie scolaire
- Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves

La présidence rappelle que le conseil d'établissement est consulté sur le projet de « Politique relative à l'initiation à la démocratie scolaire » et le projet de « Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves » et invite les membres à se prononcer et à formuler leurs commentaires concernant les projets de politiques qui seront adoptés, modifiés et abrogés par le conseil d'administration du CSSDM le 14 mai 2025. Les questionnaires du CSSDM sont remplis en ligne séance tenante.

5. SORTIES ÉDUCATIVES

5.1 Tableau des sorties éducatives

La direction présente le tableau des sorties éducatives.

Un ajout pour la sortie au Super Aqua Club Pointe-Calumet le 20 juin 2025 ; départ à 9h, retour à 17h/18h ; 90 élèves du secondaire 1 ; 20\$ par élève ; 3 autobus.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Ait que la sortie éducative soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité

6. SUIVI SUR LE BUDGET

6.1 État de la situation

La direction présente les documents.

7. CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Les élèves de 1^{re}, 3^e, 4^e et 5^e secondaire ainsi que ceux d'adaptation scolaire auront des examens d'écriture le 8 mai. L'examen d'écriture des élèves de 2^e secondaire aura lieu le 29 mai. Il est demandé que les élèves en examen viennent uniquement pour les examens, ce qui a un impact sur l'horaire habituel.

Le changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne lors des journées du 8 mai et 29 mai est **approuvé à l'unanimité**.

8. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

La direction travaille sur un nouveau gabarit, il sera présenté à la prochaine séance.

9. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

9.1 Direction

La direction présente certains dossiers :

- Semaine du français, 20^e édition
Nous tenons à souligner la grande implication du comité organisateur, des collègues et des bénévoles élèves d'avoir permis la tenue d'un si bel événement. Nous avons accueilli des anciens élèves ambassadeurs ainsi que des invitées (Mme Ahlem Ammar, Dre Caroline Quach et Mme Kim Thuy). De nombreuses activités se sont également tenues permettant ainsi aux élèves de s'impliquer.
- Passation du questionnaire : Portrait de la sécurité et du bien-être à l'école (QSVE-BE)
Tous les élèves ont passé le questionnaire lors de la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation en même temps que leur choix de cours. Le personnel l'a également complété. Les résultats seront analysés au mois de mai lors d'ateliers au CSSDM ce qui nous permettra d'actualiser notre plan de lutte.
- Code de vie

Le comité prévention de la violence a travaillé fort afin de rédiger un code de vie éducatif. Nous le soumettrons à la consultation. Nous serons en mesure de le présenter au prochain CÉ.

- **Projet éducatif**
L'équipe-école a eu une journée pédagogique, le 21 mars dernier, dédiée au projet éducatif. Nous avons reçu les conseillers pédagogiques disciplinaires des services éducatifs du CSSDM pour la deuxième fois. Chaque équipe-matière a eu des ateliers/échanges sur les pratiques efficaces retenues et nous avons effectué un deuxième monitoring.
- **Projet Communication multimédias**
Les élèves du cours communication et multimédias ont vécu cette année un projet ayant comme partenaire un organisme communautaire du quartier Côte-des-Neiges, le centre Atlas. Les élèves, en équipe, devaient créer des affiches. Les 6 affiches réalisées ont été présentées lors de la séance. Celle qui a été retenue par le jury sera utilisée, avec le consentement des élèves, pour la promotion des services offerts par l'organisme.
- **Chantier sur l'organisation des services**
La direction rappelle que le CSSDM a mené une vaste consultation afin de réorganiser les services des professionnels pour assurer les services à l'élève dans tous ses établissements. Cette réorganisation a comme impact une bonification du service de psychoéducation à l'école La Voie : nous passerons de 1 poste (5 jours/semaine) à 2,6 postes (13 jours/semaine) pour l'année 2025-2026. Nous aurons un poste de conseillère en orientation comme cette année.

9.2 Représentant du comité de parents

M. Touhmou, représentant au comité de parents, présente les différents points traités.

- Prochaine désignation de deux parents pour siéger au conseil d'administration du centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).
- Retour de la directrice générale du CSSDM sur le chantier de refonte des services éducatifs.
- Création de deux comités : l'un pour l'élaboration d'un guide destiné aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), l'autre pour la constitution du comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDA), principalement en lien avec la participation parentale.
- Politique sur les frais chargés aux parents, les décisions suivantes ont été prises : refus d'un délai de 12 mois pour appliquer l'article 10.4.1 ; proposer des modalités de suivi sur l'usage des cahiers n'est pas nécessaire, car cette responsabilité revient davantage aux directions et aux enseignants ; proposition de prolonger la période de remboursement à 24 mois pour éviter les frais imprévus et donner plus de temps aux familles pour s'adapter ; appui à l'option 3a, soit que « le calcul de la période de 18 mois pour les élèves déjà délocalisés devrait débiter pour tous à l'entrée en vigueur de la Politique ». Ces travaux ont été menés par un comité formé de trois parents du CP, en collaboration avec les avocates du CSSDM.

10.3 OPP

Aucun point présenté.

11.Parole au public

Aucune question

12.LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h26.

Président

Directrice